

Vence, le 8 novembre 2016

Monsieur Le Maire,

Suite à notre entrevue du 22 octobre dernier en mairie de Saint-Gence et en présence de votre adjoint Jean-Pierre Floc'h, je reviens vers vous par ce courrier. Je vous demande donc de classer en terrain constructible une partie de la parcelle 67 située Promenade de la Châtre. J'ai en effet accepté de diviser cette parcelle et la demande concerne alors la partie hachurée sur le plan joint à cette lettre. Comme nous en avons discuté, cette demande s'inscrit dans une logique de territoire, de délimitation de la zone constructible et ce en accord avec la Loi Alur et en tenant compte également des réseaux existants et situés à proximité. Il est à noter que ce classement n'entraînerait pas de création d'une nouvelle voirie municipale. Enfin, plus personnellement, je vous ai également exposé mes raisons et mes motivations, je sais que vous et votre conseil en tiendrez compte.

Veillez agréer Monsieur Le Maire mes sentiments les plus respectueux.

Laurent Vareille